

2025
2026



S
A
M
E
D
I
D
I
M
A
N
C
H
E

6 & 7 JUIN



CAHIER DES CHARGES

FINALES DE COUPES FEMININES ET MASCULINES



Le Buisson
Terrains de sport



L'OBJECTIF DE CE CAHIER DES CHARGES ?

L'objectif de ce document est de faciliter la mission du club qui se propose d'organiser l'accueil des finales des Coupes du District de la Sarthe de Football.



PRÉPARATION PAR LE CLUB RECEVANT :

Le Comité Directeur du club doit mettre en place un comité de pilotage avec à sa tête un chef de projet. Ce dernier rend compte régulièrement au District de l'avancée de l'organisation.

La décentralisation de ces manifestations permet à la fois de développer la notoriété de l'événement en préparation et de cristalliser la mobilisation des organisateurs locaux.

LES IMPÉRATIFS SUR CE POINT SONT LES SUIVANTS :

ÉQUIPEMENTS ET INFRASTRUCTURES :

- Assurer la mise en place du complexe sportif pour accueillir les équipes et le public.
- Mise à disposition de 2 terrains dont 2 terrains à 8 et un 3ème si possible (pour les échauffements).
- Mise à disposition de 8 vestiaires dont 2 réservés aux arbitres (1 masculin et 1 féminin).
- Mise à disposition d'une sono.
- Mise à disposition d'une estrade réservée à la sono ou endroit sécurisé avec vue sur le terrain principal.
- Le club d'accueil devra prévoir un parking suffisant pour l'accueil des joueurs et des accompagnants (de 100 à 150 véhicules). Il veillera à la sécurisation du site notamment à la circulation des véhicules. Il devra donc prévoir des bénévoles pour le(s) parking(s) avant et après l'ensemble des rencontres de la journée. Un plan du stade et des parkings devront également être envoyés au District pour des raisons d'organisation et de sécurité.

SÉCURITÉ :

- Les locaux d'accueil doivent être en conformité (le dernier avis de la sous-commission départementale de sécurité devra être favorable et en cours de validité à la date de la manifestation).
- Présence sur les lieux du responsable « sécurité » désigné par le club, ce dernier étant chargé d'assurer, si besoin, un accès rapide au stade des véhicules de secours (pompiers, ambulances)
- Accès au défibrillateur – s'il y en a un – .
- Présence sur les lieux d'un médecin OU d'une cellule de secouristes prête à intervenir en cas d'urgence.
- Mise à disposition des accessoires de sécurité et de premiers secours appartenant au club d'accueil : brancard, couvertures, 2 malles pharmacie (une par terrain au cas où une équipe oublierait la sienne)

RESTAURATION :

- Assurer gratuitement la restauration des membres de l'organisation le midi du jour des finales (10/15 personnes maxi – arbitres non inclus).
- Les consommations pour tous les membres de l'organisation restent à la discrétion du District.

BUVETTE :

- À leur initiative et sous leur responsabilité, le club d'accueil ouvrira un débit de boissons temporaire du 2ème groupe dont la totalité des fonds recueillis leur sera acquise. Le club d'accueil devra se conformer aux règlements administratifs en vigueur.
- Au titre de la convivialité, un café d'accueil serait le bienvenu pour les membres du Comité Directeur, les arbitres et les dirigeants des équipes finalistes.

SERVICES DEMANDÉS AU CLUB D'ACCUEIL :

AVANT LA MANIFESTATION :

Le club d'accueil préviendra les différents services de sécurité (mairie, gendarmerie, pompiers, médecin de garde, etc.).

Il assurera la publicité ainsi que les invitations locales (maires, conseillers, présidents, d'associations, clubs voisins, etc.).

LE JOUR DE LA MANIFESTATION :

- 1 coordinateur Club/Commission Organisatrice (celui-ci devra être présent 2h30 avant la première finale) pour visualisation de l'organisation, mise en place et contrôle des produits pharmaceutiques de 1ers soins,...
- Par finale, 3 « accompagnateurs »; un par équipe et un pour les arbitres pour faciliter les contacts, démarches, etc.
- 3 commissaires au terrain (1 par finale).

- 1 personne (a minima) pouvant arbitrer pour suppléer l'absence ou la blessure d'un arbitre désigné
- 5 ballons de taille 5 par match
- Un accès à internet, un ordinateur et une imprimante
- Remarque: les clubs finalistes seront invités à se munir de gourdes individuelles.
- Les bénévoles responsables des entrées seront désignés par le club d'accueil et veilleront à mettre en place un affichage relatif à ces entrées: affichage fourni par le district (tarifs, entrées gratuites, ayants-droits, etc.).
- Ces bénévoles devront être encadrés par un référent club.
- Le District établira une feuille de recette pour chaque compétition en respect avec le règlement de la compétition, en présence du trésorier du club recevant ou de son représentant.
- Ces bénévoles seront aussi chargés de contrôler les sacs (Interdiction de laisser entrer les boissons dans les sacs des équipes finalistes).



LE PROGRAMME DU WEEK-END :

SAMEDI 7 JUIN 2025	Intitulé de l'épreuve
Horaire à définir	Coupe du district U15F à 8 Coupe du district U18F à 11
Horaire à définir	Coupe du District Seniors F à 8
Horaire à définir	Coupe du district Seniors F à 11
Horaire à définir	Coupe de la Sarthe Seniors F

DIMANCHE 8 JUIN 2025	Intitulé de l'épreuve
Horaire à définir	Challenge du district (M)
Horaire à définir	Coupe du district G.Sepchat (M)
Horaire à définir	Coupe de la Sarthe Le Buisson (M)

NOUS CONTACTER :



02.43.78.32.00



VLEBRETON@SARTHE.FFF.FR



225 RUE DE BEAUGÉ, 72000 LE MANS



WWW.SARTHE.FFF.FR